

# SOU MAG



## CITOYENNETÉ

Assemblées  
citoyennes

Elections

Les jeunes  
s'investissent

Budget communal

Projet humanitaire

## CADRE DE VIE

Plan énergie-climat

Fibre optique

Logements et SDC

Betterstreet

Jardiner au naturel

Gestion des déchets

## LOISIRS

Mérites sportifs

Nouveautés  
à la bibliothèque

Balade de l'échevine

Activités  
pour les seniors

Mars  
Avril  
Mai  
2024

NUMÉRO  
**33**



Commune de  
**Soumagne**



# FUNERAILLES DEJENEFFE

Entreprise familiale

agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



**NOUVEAU** à Soumagne:  
**PARKING PRIVÉ**  
avec accès de plain-pied.

Tél. 04.377.10.61 24h/24

[www.dejeneffe.be](http://www.dejeneffe.be)



BUREAU  
GIANOTTI

Assurances & Crédits

## Assurances & Prêts hypothécaires

Particuliers et indépendants

[www.assurances-gianotti.be](http://www.assurances-gianotti.be)

04 377 40 11  
Avenue de la Résistance, 237  
4630 SOUMAGNE  
bureau@gianotti.be

COMPLEMENT GIANOTTI  
EN COURS DE RECEPTION



# Georges Mpakataris SRL

CHAUFFAGE - SANITAIRE

## Entretiens & dépannages

## Pompe à chaleur - Climatisation

## Traitement des eaux

Rue Fond du Flo 21 • 4621 Fléron

Tél. 04 377 32 76 • [info@mpag.be](mailto:info@mpag.be)

Suivez-nous !



[www.mpag.be](http://www.mpag.be)



On peut clairement dire que l'accent sera mis sur la participation citoyenne en 2024 !

Plus que jamais, vous serez au centre de nos actions et aurez l'opportunité de faire entendre votre voix, vos idées afin d'être acteur de votre cadre de vie.

Et cela commence dès le plus jeune âge puisque nous avons eu la chance d'accueillir pas moins de 8 nouveaux membres du Conseil communal des enfants qui ne manquent pas d'idées et de projets.

Lorsque l'on parle de l'investissement des jeunes dans le devoir de mémoire, on ne peut que féliciter les élèves de 6e année de l'école communale de Melen qui vont, une nouvelle fois, présenter leur pièce de théâtre « L'écharpe » durant deux représentations au mois d'avril.

Et plus proche de nous, nous nous réjouissons de l'intérêt que vous avez une nouvelle fois apporté à nos budgets participatifs puisque plusieurs projets ont d'ores et déjà été proposés.

Enfin, il y a quelques semaines, via notre page Facebook et notre plateforme de participation citoyenne nous vous avons sollicités pour nous proposer la couverture de ce SOUMAG. Merci pour toutes les photos envoyées !

Après avoir été soumises aux votes citoyens, c'est celle du domaine de Wégimont de Madame MUNGIOVI qui a été largement plébiscitée.

Pour la remercier, nous avons eu le plaisir de lui offrir un exemplaire du « Jeu de Melen » qui a été conçu grâce à un projet citoyen issu de notre budget participatif 2022.



Forts du succès rencontré l'année dernière par l'organisation des assemblées citoyennes dans les villages, nous repartons à votre rencontre pour échanger avec vous sur vos attentes, vous expliquer les projets prévus dans vos quartiers et surtout pour répondre à vos questions.

Car la volonté qui nous anime est de faire de Soumagne encore et toujours une commune où il fait bon vivre.

Cette année sera également marquée par l'organisation de 4 scrutins : européen, fédéral, provincial et communal. Et nouveauté, les jeunes citoyens belges de 16 et 17 ans pourront faire entendre leurs voix pour la toute première fois lors des élections européennes du 9 juin.

Un pas de plus dans l'apprentissage de la citoyenneté qui leur est offert, la Belgique étant le 4ème pays européen à leur offrir la possibilité et non l'obligation de voter.

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos pour la prochaine couverture du SOUMAG qui sortira début juin !

Bonne lecture !

Benjamin HOUET  
Bourgmestre



Vive le sport ! .....	4
Votre bibliothèque prend un nouveau virage ! .....	7
Le troisième lieu .....	7
Plan énergie-climat .....	8
Bientôt la fibre optique .....	8
Le Schéma de Développement Communal en actions .....	9
Augmenter l'offre de logements .....	9
Consom'acteur : jardiner au naturel .....	10
Vos déchets n'ont pas été collectés ? .....	11
Des nouvelles poubelles publiques .....	11
Un budget en boni et sans augmentation de taxes .....	12
Balade de l'échevine .....	14
Nouveauté Betterstreet .....	14
3 activités pour les seniors .....	16
Rencontre au PCS .....	16
Mise à l'honneur de nos pensionnés et décorés .....	19
Assemblées citoyennes .....	19
SED'ES : projet humanitaire .....	19
Élections européennes du 9 juin .....	20
Souma'Kids 2024 .....	21
Été solidaire, je suis partenaire .....	21
Agenda .....	22

**SOUMAG**

Périodique trimestriel n° 33  
Edition : mars, avril et mai 2024  
Prochaine parution : juin 2024  
Disponible à la Maison communale et au format PDF sur notre site [www.soumagne.be](http://www.soumagne.be)

**Editeur responsable**

Administration communale  
Avenue de la Coopération 38  
4630 Soumagne  
[soumag@soumagne.be](mailto:soumag@soumagne.be)

**Label PEFC**

SOUMAG est imprimé sur du papier issu d'une forêt durable et certifié par le label « PEFC ». [www.pefc.be](http://www.pefc.be)



# VIVE LE SPORT !

C'est désormais devenu un rendez-vous incontournable de la fin d'année au Centre sportif : la remise des mérites et reconnaissances sportifs.

L'objectif de cette cérémonie, orchestrée par l'échevin des Sports Yves TRILLET et le bourgmestre Benjamin HOUET, est d'encourager la pratique du sport en mettant sur le devant de la scène le dynamisme du monde sportif local.

Deux prix sont attribués. Celui du mérite sportif vise à récompenser les performances sportives réalisées par un sportif, une équipe ou un club. Le prix de la reconnaissance sportive met quant à lui à l'honneur le dévouement d'une personne ou d'un comité à son sport, une personne ou un comité ayant œuvré pour la bonne marche d'un club ou encore une personne ou un comité ayant contribué au développement d'une pratique sportive.

Et le 17 décembre dernier, 15 récompenses ont été décernées pour cette édition 2023 : 9 lauréat-e-s à la reconnaissance sportive et 6 au mérite sportif. Une belle soirée qui s'est terminée par une petite réception au sein de la Fair-Play Area. Félicitations à tous les lauréat-e-s !



Alain VANDERHULST : reconnaissance sportive en futsal



CCTNS : reconnaissance sportive en cyclisme



Francine GALLO et Giovanni TINELLI : reconnaissance sportive en aikido



Anaëlle KEUTIENS : mérite sportif en basket-ball



FC Jeunesse Melen : mérite sportif en football



Julien HOUBEN :  
mérite sportif en course à pied



Lucie DECUYPERE :  
mérite sportif en tennis



Lambert JORIS :  
reconnaissance sportive en futsal



Les marcheurs de la Magne : reconnaissance sportive en marche



Sarah GLENET et Guy WAUTHIER : mérite sportif en rallye



Léon HAKIN :  
reconnaissance sportive en tennis de table



Jacques JACOB :  
reconnaissance sportive en bowling



Thierry FIEVEZ :  
reconnaissance sportive en futsal



I'ASBL du TC Pensery : reconnaissance sportive en tennis



Gary MAGNEE : mérite sportif en football

# JOSKIN

SERVICE REGIONAL

Concessionnaire officiel depuis plus de 20 ans

Découvrez nos quads  
utilitaires et  
**ALLÉGEZ VOTRE  
CHARGE DE TRAVAIL !**



Contactez-nous pour plus d'informations !  
[www.service-regional-joskin.be](http://www.service-regional-joskin.be)



## PHARMACIE DE MICHEROUX

Rue Paul d'Andrimont 89

4630 MICHEROUX

Tél. 04 377 91 00

APB 627301

*Les feuilles tombent, les températures aussi... demandez nous conseil  
pour booster votre immunité à l'approche de l'hiver !*

*Baisse de moral, manque de punch, ...  
nous sommes là pour vous aider !*

## Brasserie Benoît Peerboom Srl

*Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux*

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités  
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66  
B-4633 MELEN

GSM **0497/633 390**



SA



[www.seppi.be](http://www.seppi.be)

Av. de la Résistance, 530  
4630 SOUMAGNE  
Tél 04 377 20 81  
[service@seppi.be](mailto:service@seppi.be)

**VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.**

# VM SECURITE

- » Alarme intrusion & incendie
- » Vidéo surveillance
- » Domotique
- » Contrôle d'accès

**0496/ 128 478 • 04/377 88 00**

[www.vmsecurite.be](http://www.vmsecurite.be) • [vanwers.hugues@vmsecurite.be](mailto:vanwers.hugues@vmsecurite.be)  
Rue Frumhy 34 - 4671 Barchon

Aggréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A0055



## Michel Saussez

Géomètre - Expert  
Administrateur

Inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres - Experts sous le n° 040260

- Plans de mesurage - bornage,
- plans de division, divisions d'immeubles bâtis,
- relevés topographiques,
- génie civil : implantation, étude de voirie,
- implantation de bâtiments avec placement des chaises,
- étude complète pour urbanisation de sites :  
de l'avant projet initial  
en passant par l'étude technique de l'infrastructure  
jusqu'à la promotion et la vente des parcelles.
- Gestion et vente de biens immeubles.



Rue Reux 1, B4633 Mélen (Soumagne)

GSM : +32 (0)496 81 77 86 | Email : [michelsaussez@skynet.be](mailto:michelsaussez@skynet.be)



RÉNOVATION  
TRANSFORMATION  
CONSTRUCTION  
TOUS TRAVAUX  
DE MAÇONNERIE

JEAN PALM  
0495/ 54 01 63  
PIERRE PALM  
0495/ 53 40 89

[info@jeanetpierreconstruction.be](mailto:info@jeanetpierreconstruction.be)



## VOTRE BIBLIOTHÈQUE PREND UN NOUVEAU VIRAGE !

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier, votre bibliothèque est reconnue comme opérateur culturel par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En plus de nous ouvrir l'accès à des subsides supplémentaires (emploi, fonctionnement, équipement informatique et mobilier), cela fait surtout de notre institution un partenaire essentiel dans le réseau de la lecture publique de la Province de Liège.

Grâce à ces moyens supplémentaires, nous allons pouvoir développer deux axes prioritaires : promouvoir les pratiques de lecture dans la petite enfance (0-5 ans) et promouvoir les pratiques de lecture visant les publics fragiles et empêchés (personnes à mobilité réduite, personnes en insertion sociale et primo-arrivants).

Car votre bibliothèque d'aujourd'hui possède de précieux atouts :

- Un accès pour les personnes à mobilité réduite
- Des espaces aérés et conviviaux
- Une collection de 2.218.955 titres très exactement grâce au prêt inter-bibliothèques
- Une collection de livres grands caractères et audio

- Du prêt à domicile pour les PMR à la demande
- Une salle de lecture et des postes connectés à internet
- Des animations jeunesse dans les écoles, la crèche, chez les accueillantes, ...
- Des expositions ponctuelles d'auteurs pour la jeunesse (Fureur de Lire, Je lis dans ma commune, ...)
- Un conseil de lecture citoyen
- Des animations pour adultes (Le troisième lieu, atelier du SIS, concours de nouvelles, ...)
- Des collaborations avec les autres opérateurs culturels de Soumagne (Centre culturel, Domaine de Wégimont, ...)

Mais votre bibliothèque c'est avant tout, des sourires, des conseils éclairés et une équipe à votre service.

### Horaires :

- lundi de 13h00 à 16h00
- mardi de 13h00 à 18h30
- mercredi de 12h00 à 18h30
- vendredi de 13h00 à 16h00
- samedi de 9h00 à 13h00

T. 04 377 97 90 - [bibliotheque@soumagne.be](mailto:bibliotheque@soumagne.be)



### Le troisième lieu

Venez participer aux rencontres culturelles organisées à la bibliothèque autour d'un goûter de type « auberge espagnole », en collaboration avec le Service d'Intégration Sociale (SIS).

- 7 mars de 13h00 à 15h30 : L'histoire de la cathédrale Saint Lambert de Liège
- 4 avril de 13h00 à 15h30 : De la graine à l'assiette

T. 04 377 97 90 - M. 0476 68 39 82 (SIS)



### L'Heure du conte

Ce sera bientôt l'heure du conte à la bibliothèque. Lapins, cloches, poules et chocolats seront au rendez-vous...

#### Infos pratiques et inscriptions :

- 30 mars, lecture à 10h00
- A partir de 3 ans
- T. 04 377 97 90
- [bibliotheque@soumagne.be](mailto:bibliotheque@soumagne.be)

## Serez-vous le prochain membre du comité de pilotage du « Plan Energie-Climat » ?

Notre commune participe à la convention des maires pour l'action en faveur de l'énergie et du climat. Par cette adhésion, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de carbone de 55% à l'horizon 2030 sur l'ensemble de notre territoire. Dans ce cadre, nous recherchons des participants bénévoles au comité de pilotage et des ambassadeurs pour participer à différents projets.



Vous avez rénové votre habitation, vous disposez d'une expertise technique pour réduire les consommations d'énergie, vous avez réussi à adapter votre mobilité ? Alors, nous avons besoin de vous pour :

- sensibiliser les citoyens de votre quartier ou expliquer à d'autres comment isoler leur logement ou s'équiper de production photovoltaïque ou de nouvelles technologies de chauffage
- aider d'autres citoyens à remplir les dossiers de primes logements
- créer des groupes de covoiturage
- partager des expériences de consommations locales soucieuses de l'environnement
- animer des activités relatives aux économies d'énergie ou au bilan carbone
- participer à un réseau de commerçants soucieux d'économiser l'énergie

Devenez membre du comité de pilotage de notre « Plan Energie-Climat ». Inscrivez-vous auprès de notre service énergie.

T. 04 377 97 71 - [energie@soumagne.be](mailto:energie@soumagne.be)

### Energie solaire

Dans notre volonté de réaliser des économies d'énergie, nous avons massivement investi dans l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de plusieurs bâtiments communaux. Ainsi, nous en retrouvons au Centre Culturel et dans les écoles de Soumagne-Vallée et d'Ayeneux. On espère bientôt revoir le soleil pour qu'ils puissent fonctionner à plein régime !



Centre culturel

## Bientôt la fibre optique

La fibre optique, qui permet de transmettre des données sur de grandes distances à la vitesse de la lumière, sera bientôt installée sur notre commune. En effet, dans le cadre de la modernisation de son réseau, Proximus et la société Unifiber remplacent progressivement leurs câbles actuels en cuivre par des câbles en fibre optique.



L'installation de 2 nouvelles cabines préfabriquées est également prévue, l'une avenue Jean Jaurès et l'autre rue de l'Égalité. La durée de location est consentie pour une durée de 20 ans pouvant être renouvelée et une redevance communale a été fixée à 3.500 euros par an par le Conseil communal.

Les travaux pour installer la fibre optique peuvent être réalisés de différentes manières : en souterrain, en réalisant des tranchées dans les trottoirs qui sont ensuite remis en état ou en aérien, le long des poteaux et câbles électriques ou en façade, en suivant généralement les câbles de distribution déjà existants.

Les avantages sont nombreux : connexion ultra rapide et stable et surtout plus d'interruption lorsque plusieurs membres de la famille utilisent internet en même temps.



Ecole communale d'Ayeneux



Ecole communale de Soumagne-Vallée

# LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL EN ACTIONS

Notre projet de Schéma de Développement Communal (SDC) avance à grand pas. Pour rappel, l'objectif d'un SDC est de définir une stratégie territoriale sur l'ensemble du territoire communal. Ce document est composé de deux phases : l'analyse contextuelle et la stratégie territoriale. La réalisation du diagnostic du territoire communal a été effectuée notamment sur base des avis recueillis auprès de la population lors de notre enquête réalisée en 2021. Cette étude a permis de proposer des objectifs et actions pour répondre aux enjeux que sont :

- Préserver et amplifier la qualité du cadre de vie
- Valoriser le patrimoine naturel, paysager et bâti
- Maitriser l'urbanisation tout en permettant l'accès au logement
- Soutenir une architecture économe en ressources
- Maitriser la mobilité en priorisant les modes actifs, les transports en commun puis seulement la voiture individuelle
- Maitriser le développement économique y compris commercial et serviciel

Ce sont ces objectifs qui serviront désormais de base lors de l'examen des permis qui seront déposés par les particuliers, les entrepreneurs ou les sociétés en matière de développement territorial (permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis d'environnement, permis uniques, ...).

Dans un deuxième temps, ces objectifs sont traduits et localisés sur une carte des structures territoriales. Parmi les outils qui permettront de répondre aux objectifs, des mesures de gestion et de programmation doivent permettre de concrétiser la mise en œuvre de ce schéma au travers de 3 outils principaux que sont la cartographie des contraintes à l'urbanisation, l'infrastructure verte et bleue, ainsi que l'affinage du plan de secteur, ce dernier devant être accompagné de recommandations pour chacune des zones selon qu'elles sont destinées à assurer l'intensification de l'urbanisation, la préservation, la conservation ou la transition entre ces différentes zones.

C'est ce que l'on appelle la stratégie de développement territorial, qui a été proposée en tenant compte des ateliers participatifs auquel ont participé plusieurs citoyens soumagnards, ainsi que des membres de la CCATM. L'avant-projet du schéma de développement communal a été adopté par le Conseil communal le 18 décembre dernier. Le rapport des incidences environnementales de ce schéma (RIE) est en voie d'achèvement et le projet complet devrait être soumis à l'avis du Conseil communal lors de la séance du 25 mars prochain.

## L'enquête publique

La dernière étape sera l'enquête publique sur l'ensemble du dossier. Dès lors, nous vous invitons d'ores et déjà, à rester attentifs aux publications qui seront faites à ce sujet dans les semaines qui viennent, via nos divers canaux de communications et à nous faire part durant cette enquête de vos remarques sur ce projet de schéma de développement. Nous en profitons pour vous remercier pour votre participation et votre contribution significative aux différents stades de la concrétisation de ce projet, qui se veut être un document d'orientation du développement du territoire de notre commune pour les années futures.

Service urbanisme : T. 04 377 97 56 - [urbanisme@soumagne.be](mailto:urbanisme@soumagne.be)

## Augmenter l'offre de logements

Comme beaucoup de communes, Soumagne n'échappe pas à la règle de la pénurie de logements décentes à loyer modéré. Afin d'agir concrètement contre cet état de fait et de permettre aux personnes en difficultés de se loger décentement, nous devons donner d'autres leviers à la taxe des logements inoccupés.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous avons adhéré au protocole d'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données de consommations d'eau et d'électricité dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés qui nous permet de recevoir annuellement la liste des logements établis sur le territoire communal et pour lesquels la consommation d'eau est inférieure à 15 m<sup>3</sup> et/ou la consommation d'électricité est inférieure à 100 kWh au cours d'une période d'au moins douze mois consécutifs. Cela permet le contact entre l'administration et les propriétaires. Le but recherché est d'être aux côtés des citoyens si besoin dans la recherche des différentes primes à la rénovation. Dans un deuxième temps, le Conseil communal a décidé l'adhésion à l'accord « fiscalité » afin d'utiliser à des fins fiscales également ces dites données.

L'objectif poursuivi est d'activer la rénovation des logements inoccupés pour des multipropriétaires qui choisissent de ne pas investir dans certains logements.

Cela ne concerne évidemment pas le ménage qui investit pour un premier bien immobilier.

Service logement : T. 04 377 98 02 - [logement@soumagne.be](mailto:logement@soumagne.be)

# CONSUM'ACTEUR : JARDINER AU NATUREL

Les beaux jours reviennent et l'appel du jardin nous invite à profiter du soleil et du chant des oiseaux. Qui travaille la terre a trouvé son maître ! Pour faire face aux problèmes éventuels et surtout pour éviter d'utiliser des produits phytosanitaires ou autres poisons qui ont un impact non négligeable sur l'environnement, l'idéal est d'anticiper dès la plantation et bien entendu d'entretenir régulièrement.

Si malgré tout vous faites face à des maladies ou ravageurs, pensez à des solutions écologiques : accueillez les prédateurs naturels et optez pour des moyens mécaniques (élimination manuelle des indésirables, pièges, ...).

## Bien choisir ses plantations

Il faut connaître la qualité du sol (sec, argileux, pauvre, ...) et l'exposition de son jardin pour sélectionner des plants adaptés. Aussi, si vous savez que votre région est envahie par la pyrale du buis ou que les poiriers souffrent de la rouille grillagée par exemple, évitez ces variétés. Si vos buis ont été attaqués par la pyrale, il y a beaucoup de chance que les chenilles reviennent. Les traitements à base de pesticides ne sont pas efficaces à long terme et ils empoisonnent la nourriture des oiseaux et de leurs nichées que sont les chenilles et autres insectes touchés. C'est toute la chaîne alimentaire qui est alors impactée.



Dans ce cas il est préférable de remplacer les buis par d'autres espèces plutôt que d'essayer vainement de vous débarrasser des nuisibles. Autant pour vos nerfs que pour la nature ! Demandez conseil à votre pépiniériste pour choisir des plants indigènes et rustiques résistants aux maladies, champignons et ravageurs.

Si vous avez des rongeurs dans votre jardin, protégez les racines par du grillage lors de la plantation. Abandonnez l'utilisation de poisons dans la nature qui touchent des animaux non ciblés tels que les chats, les poules et autres animaux sauvages.

## Tailler : c'est primordial !

La taille permet à l'air de circuler et au soleil de pénétrer dans la végétation. Un taux d'humidité trop élevé favorise le développement des champignons et des maladies. Vous avez des arbres fruitiers ? La meilleure période pour les tailler se situe entre fin novembre et début mars (hors gel et hors période de nidification des oiseaux) pour voir la structure des arbres quand ils sont nus. Privilégiez une architecture des branches en spirale pour une bonne répartition du poids et éliminez les branches qui montent (hormis la tête).

Un sécateur à lame croissante est moins traumatisant qu'un sécateur à enclume qui écrase la fibre du bois. Une scie égoïne sera parfaite pour les branches plus larges. Veillez à bien stériliser vos outils en passant d'un arbre à l'autre pour éviter la transmission d'éventuelles maladies. Des associations de la région pourront vous apprendre à bien tailler (les Amis de la Terre ou Natagora par exemple).

## Faire place aux auxiliaires du jardin

Les larves de coccinelles et de chrysopes sont de grandes consommatrices de pucerons. Jusqu'à 150 par jour pour la larve de coccinelle ! Ces insectes auront besoin de feuilles mortes pour hiberner. Les mésanges sont les oiseaux les plus efficaces contre les nuisibles : elles capturent jusqu'à 1200 chenilles pour leurs nichées.



Une haie dense et diversifiée ainsi qu'un nichoir à l'abri des chats les tenteront facilement. Les musaraignes ne sont pas des souris ! Elles mangent des vers, des chenilles, des larves et des limaces. Le crapaud et le hérisson mangent aussi des limaces et des escargots. N'utilisez pas de granulés anti-limaces et laissez un tas de branches pour leur offrir un abri. Le hérisson aura besoin de trouver des passages de 15cm x 15cm dans votre clôture pour accéder à votre jardin. Et pour terminer n'oubliez jamais qu'il faut travailler avec la nature, pas contre elle !

## Journées Wallonnes de l'eau

C'est un rendez-vous incontournable du printemps le long des rivières partout en Wallonie. C'est pourquoi les Contrats de Rivière et leurs partenaires organiseront près de 300 activités sur le thème de l'eau cette année entre le 16 et le 31 mars.

Chez nous, c'est une activité scolaire qui est proposée aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires du réseau libre : le calcul d'un indice simplifié de la qualité des eaux d'un ruisseau, sur base des petites bestioles que l'on peut « pêcher » dans ce ruisseau.

### Un programme riche et varié

Sur le site web [www.journeeswallonnesdeleau.be](http://www.journeeswallonnesdeleau.be), vous pourrez choisir les activités au gré de vos envies grâce à une carte interactive, sur l'ensemble de la Wallonie. Celles-ci sont entièrement gratuites mais n'oubliez pas de vous inscrire !

Les Journées Wallonnes de l'Eau, c'est où vous voulez, quand vous voulez et comme vous voulez ! »



du 16 mars au 31 mars 2024

# VOS DÉCHETS N'ONT PAS ÉTÉ COLLECTÉS ?

Il existe plusieurs raisons pouvant expliquer l'absence de collecte de vos déchets. Les connaître, c'est s'assurer une collecte optimale.

## Déchets sortis trop tard ?

Les collectes démarrent à 6h00. Les déchets doivent être mis à rue après 18h00 la veille de la collecte ou avant 6h le jour même. Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel : un changement d'équipe, des travaux, ou tout autre imprévu peuvent entraîner un passage anticipé ou retardé. En période de canicule, les collectes sont susceptibles de débuter dès 5h du matin. Si le camion est déjà passé, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

## Neige, verglas, travaux ?

Si le camion n'a pas pu accéder à votre rue, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte. Tous les jours, des dizaines de tournées sont prévues, il n'est donc pas possible de « rattraper » le lendemain ce qui n'a pas été fait la veille. S'il y a des travaux dans votre rue et que rien n'a été prévu pour la collecte des déchets, veuillez contacter Intradel ou le service environnement de la Commune (04 377 97 72).

## Erreur de tri ?

Vous avez reçu une « main rouge » sur vos PMC ou vos Papiers-Cartons ? Un accroche conteneur noir sur votre conteneur vert ? Vos PMC, PC ou déchets organiques ont été refusés pour cause de mauvais tri ? Vous devez donc retrier vos déchets et les présenter à la prochaine collecte. Pour toute question sur le tri, vous pouvez consulter le site internet d'Intradel ou contacter leur call center.

## Problème technique ?

S'il y a un accroche conteneur jaune sur votre conteneur, cela signifie que le collecteur a rencontré un problème technique lors de la vidange. Veuillez dans ce cas également contacter Intradel afin que soit programmé la réparation ou le remplacement de votre conteneur.

## Déchets peu visibles ou sur terrain privé ?

Déposez les déchets de manière visible, le long de la voie publique. Les déchets placés sur un terrain privé ou dans une allée ne seront pas collectés.

## Oubli du collecteur ?

Si vous avez respecté les consignes et horaires de dépôt et que vos déchets n'ont pas été collectés, n'hésitez pas à contacter Intradel, un oubli est toujours possible. Faites-le au plus tard le lendemain du jour de la collecte (excepté pour le vendredi). Tout appel parvenant après ce jour ne pourra pas nécessairement être suivi d'effet.

Pour contacter Intradel  
[www.intradel.be](http://www.intradel.be)  
 T. 04 240 74 74  
[info@intradel.be](mailto:info@intradel.be)



## Des nouvelles poubelles publiques

Durant l'année 2022, un diagnostic de l'ensemble du parc de poubelles publiques de notre commune a été mené.

Plusieurs conclusions en ont été tirées, parmi lesquelles l'inadéquation du modèle de poubelle publique actuellement en place avec le rôle premier que doivent jouer ces poubelles publiques, c'est-à-dire le dépôt de menus objets utilisés par les passants ainsi que le dépôt de déjections canines.

En effet, l'ouverture de la poubelle actuelle est très large et permet donc d'y dé-

poser facilement de petits sacs de déchets ménagers, ce qui n'est pas du tout le rôle des poubelles publiques...

C'est dans ce contexte qu'un budget extraordinaire a été libéré afin de remplacer l'ensemble des poubelles publiques actuelles par un modèle mieux adapté, durant cette année 2024.

Les ouvertures de ces nouvelles poubelles seront réduites et celles-ci seront également équipées d'un éteignoir à cigarettes. Cela devrait permettre de réduire le volume de déchets ménagers retrouvés dans les poubelles publiques et d'ainsi libérer de la place pour les déchets qui peuvent réellement s'y retrouver.



Poubelle test rue Cardinal Mercier

# UN BUDGET EN BONI ET SANS AUGMENTATION DE TAXES

Le budget 2024 a été voté par les conseillers communaux lors de la séance du 27 novembre dernier : plus de 23 millions d'euros à l'ordinaire (frais de fonctionnement) et pas loin de 15.000.000 € à l'extraordinaire (investissements). Il s'agit donc d'un budget ambitieux avec de nombreux projets d'envergure qui seront réalisés ou entamés cette année.

## Les 5 objectifs du budget

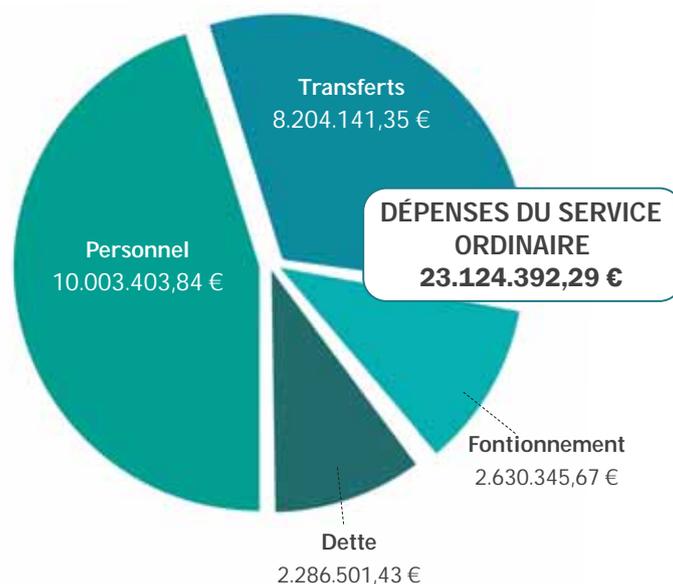
1. Protéger un maximum les citoyens afin de les aider à traverser la crise. Pour ce faire, les taxes qui impactent les citoyens (IPP à 8,4% et précompte immobilier à 2600 centimes additionnels) seront maintenues.

2. Augmenter la qualité des services aux citoyens en développant plus d'activités permettant la participation citoyenne. C'est ainsi que nous avons créé un accueil temps libre qui permettra de valoriser l'ensemble des activités liées à la jeunesse.

3. Diminuer les dépenses de fonctionnement (hors énergie et indexation sur lesquelles nous n'avons pas de prise) et en prenant en considération uniquement des dépenses essentielles.

4. Assurer une bonne gestion communale avec un budget à l'équilibre et en conservant un taux d'endettement bas (en-dessous de la moyenne provinciale et régionale). Nous avons par ailleurs décidé de maintenir le volume de l'emploi et de procéder à plusieurs engagements pour renforcer les services.

5. Réaliser des économies d'énergie par le biais de plusieurs projets : l'éclairage public 100% LED, l'installation de panneaux photovoltaïques, l'isolation des bâtiments, ...



## Les projets

Les principaux projets figurant dans le programme d'investissements peuvent être regroupés en différentes thématiques :

### Bâtiments et cadre de vie

- Honoraires et rénovation énergétique avec reconstruction de l'école rue Haute à Melen : 2.154.000 €
- Centralisation des services administratifs dans l'ancienne coopérative et mineral product : 9.155.000 €
- Restauration du mur d'enceinte du Parc Eugène Ysaye : 198.000 €
- Remplacement de l'ensemble du parc de poubelles : 138.000 €

### Voiries et égouttage

- Réfection de la voirie rue du Thier : 50.000 €
- Réfection de la rue Charles Hansez : 260.000 €
- Honoraires pour les travaux de réfection de la rue Militaire : 60.000 €
- Achat de fournitures pour les voiries : 80.000 €



### Mobilité active et intermodalité

- Aménagement d'un espace partagé, d'une passerelle et d'un pertuis rue Saint-Fiacre : 640.000 €
- Réfection et aménagement d'un espace partagé rue de la Paix : 500.000 €
- Aménagement d'un parking de co-voiturage : 180.000 €

### Lutte contre les inondations

- Création d'une zone de rétention rue Pierre Curie : 150.000 €

- Gestion des eaux de la rue Militaire : 100.000 €
- Acquisition d'une zone de rétention du ruisseau Leroy : 50.000 €

### Charroi

- Achat d'un camion de type « balayeuse » : 320.000 €
- Achat d'une tondeuse autoportée : 100.000 €
- Achat d'une camionnette plateau : 65.000 €
- Achat d'une remorque : 15.000 €

## Réduction de la taxe « immondices »

Chaque année, des réductions, non cumulables, sont accordées sur les taxes sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers.

- Le montant de la taxe est fixé à 45 euros pour les ménages dont les revenus de toutes les personnes en faisant partie ne dépassent pas le montant maximum pris en considération pour l'obtention du statut « OMNIO ».
- Il est également fixé à 45 euros pour les familles nombreuses (ayant au moins 3 enfants à charge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de taxation) et dont les revenus imposables totaux du ménage ne dépassent pas 38.500 euros.
- Une réduction de 10 euros est accordée aux personnes habitant à plus de 50 mètres de la tournée d'enlèvement.

Les personnes concernées sont invitées à se présenter à la RECETTE COMMUNALE, uniquement entre le 1<sup>er</sup> et le 30 mars de chaque année, munies, pour chaque personne du ménage possédant des revenus, des documents justificatifs.

Les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans (sans personnes à charge) et ayant obtenu la réduction l'année précédente ET dont la situation de famille et les revenus sont restés les mêmes ne doivent plus se représenter.

## Taxe déchets : nouveauté

Le 27 novembre dernier, le Conseil communal a validé le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2024.

Par rapport au précédent, ce nouveau règlement apporte une petite modification en ce qui concerne les ménages qui s'installent sur le territoire de Soumagne en cours d'année.

En effet, auparavant, ces ménages n'avaient droit à aucun quota de déchets ménagers résiduels et de déchets organiques. Cela signifie qu'ils payaient leurs kilos de déchets dès le premier kilo produit. Le nouveau règlement prévoit, pour les déchets ménagers résiduels, un quota de kilos à prix réduit (0,20 € / kg au lieu de 0,60 € / kg).

Ce quota sera calculé au prorata du nombre de jours durant lesquels le ménage concerné sera domicilié sur Soumagne. Au-delà de ce quota, les kilos de déchets ménagers résiduels seront taxés à hauteur de 0,60 € / kg.

Informations  
Service des finances  
T. 04 377 97 16 - [finance@soumagne.be](mailto:finance@soumagne.be)



## BALADE DE L'ÉCHEVINE

L'année dernière, dans le cadre des 20 ans de la Maison du Tourisme du Pays de Herve, plusieurs balades ont été organisées dans toutes les communes membres de la Maison du Tourisme.



Fort de succès de cette première édition, la Maison du Tourisme renouvelle l'expérience cette année avec, chaque dernier dimanche des mois de janvier à décembre, une balade thématique qui vous emmènera à la découverte des communes du territoire touristique du Pays de Herve ! 10 échevins du tourisme seront à nouveau guides d'un jour. Deux guides nature compléteront le tableau. Les thèmes choisis par eux sont aussi variés que la découverte de panoramas, du patrimoine industriel ou militaire, mais

aussi des richesses naturelles telles que la faune, la flore, ... Ces balades sont accessibles à tous, petits et grands !

La promenade du dimanche 26 mai sera encadrée par notre échevine du Tourisme, Anne-Christine GODFIRNON, qui vous proposera une promenade multicolore de 5 kilomètres à travers les bocages, bois, rivières et sources pétifiantes, dans le village de Melen, chargé en légendes et histoires extraordinaires et pourvu d'une faune et d'une flore préservées ainsi que d'un beau patrimoine classé. Après cette balade, la légende de « l'arbre à biscuits » n'aura plus aucun secret pour vous...

Rendez-vous le dimanche 26 mai à l'école communale de Melen, rue de l'Enseignement 2, quelques minutes avant le départ prévu à 9h30. Le prix de cette balade est fixé à 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Programme complet des promenades guidées au Pays de Herve sur [paysdeherve.be/balades-guidees-mtph-2024](https://paysdeherve.be/balades-guidees-mtph-2024)

**Connaissez-vous l'appli JOOKS ?  
L'occasion de se balader autrement !**



### 10 PARCOURS À SOUMAGNE

JOOKS est une app mobile permettant de vivre des expériences uniques de tourisme sportif en courant ou en marchant. Mettez vos écouteurs et laissez-vous guider vocalement en passant par des points d'intérêts commentés. L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre belle commune de manière innovante.



### Nouveauté Betterstreet

Betterstreet est une plateforme digitale permettant d'améliorer le cadre de vie d'un territoire tout en impliquant les citoyens dans la gestion de leur espace public.

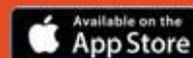


### Promenades et chemins balisés

En janvier 2023, nous avons mis à votre disposition un outil numérique de gestion participative : Betterstreet. Cette application permet à chacun de signaler des problèmes rencontrés dans l'espace public. Vous pouviez y notifier les dépôts clandestins ainsi que les animaux morts sur la voie publique. Aujourd'hui, alertez-nous également lorsque vous rencontrez un problème en parcourant nos promenades et chemins balisés.

Muni de votre smartphone, vous pouvez vous connecter à l'application Betterstreet sur le lieu du constat et introduire très facilement un signalement afin d'avertir les services communaux. Vous avez également la possibilité d'être informé de l'état d'avancement de la résolution du problème rencontré.

Betterstreet  
[betterstreet.org/](https://betterstreet.org/)





### Prêt à porter féminin

Ouverture du mardi au samedi de 10h - 18h

📍 Rue Pierre Curie, 2

4630 Soumagne

☎ 04 377 12 17

Boutique-Kaliianne 

## La P'tite fée du Maireux

### Titres services

Tél. 04 276 59 92 - GSM 0495 44 68 16



- Centre de repassage
- Nettoyage à domicile
- Courses ménagères

- Prise et remise de linge à domicile



Place Mattéoti 2 - 4630 Soumagne  
Laëtitia Castermans

N'hésitez pas à consulter nos tarifs préférentiels de repassage sur La P'tite fée du Maireux 

Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h - Atelier accessible du mardi au vendredi de 13h à 17h



# Nirfalise

Solar nrj

GHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

SOLAIRE THERMIQUE

[www.solarnrj.be](http://www.solarnrj.be) Tél. 04 264 01 06

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne

# DELA



Le Plan de Prévoyance

obsèques DELA

vous apporte : sérénité financière  
- assistance en formalités après funérailles  
- assistance - conseils



Renseignements : Bruno VINCENT - 04/3770767

Avenue de la Coopération 14 - 4630 Soumagne

[bruno.vincent@pv.be](mailto:bruno.vincent@pv.be)

FSMA 109058



## Rose BRUWIER

Soins Reiki & Lahochi  
Initiation au Lahochi  
Réflexologie plantaire  
Pédicurie médicale

Rue des Pépinières 21  
4632 Cerexhe-Heuseux

04/387.64.03



Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit logement
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier

Pensez **Gesticonstruct**,  
une société sérieuse  
à votre service

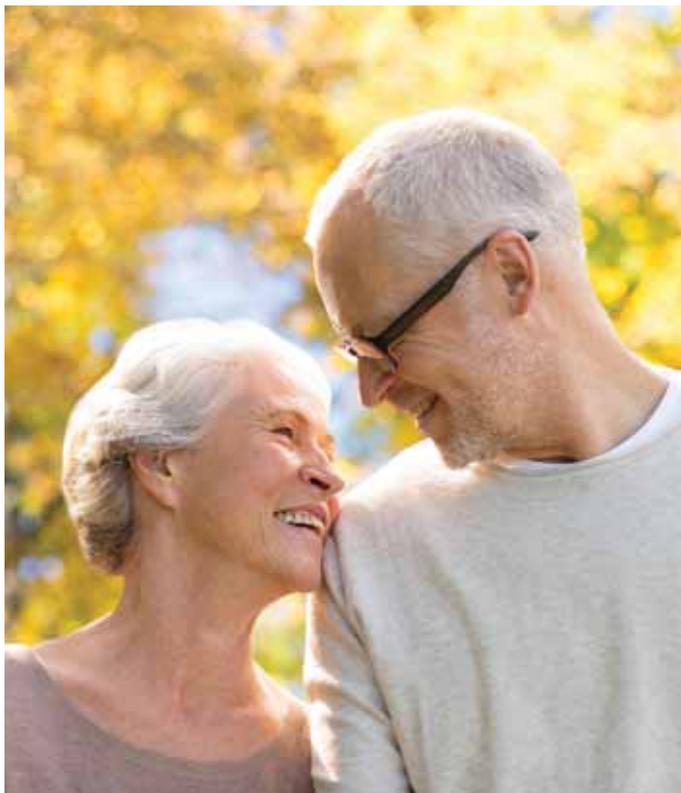
**Gesticonstruct SRL**

GSM : 0479 29 16 01

[info@gesticonstruct.be](mailto:info@gesticonstruct.be)

Web : [www.gesticonstruct.be](http://www.gesticonstruct.be)

## 5 ACTIVITÉS POUR LES SENIORS



### Journée de prévention - 23 avril

Que vous avanciez en âge ou que vous soyez un aidant proche, cette journée est faite pour vous ! Le Conseil communal consultatif des seniors, en collaboration avec le service de la famille, vous invite à un événement riche en informations et conseils pratiques pour aider nos aînés à rester autonomes et en sécurité dans leur quotidien.

#### Au programme de cette journée :

- **Les chutes au domicile**, comment les éviter ? Comment s'en relever ? Un atelier animé par une ergothérapeute de l'association « le Funambule » (prévoir une tenue confortable et des baskets)
- **La télévigilance** : présentation générale et contact avec les représentant.e.s des divers services des mutuelles
- **La commune au service des seniors** : présentation des différents services accessibles aux seniors
- **La boîte jaune** : présentation du concept, retour sur l'expérience dans les autres communes par le Conseil des seniors

Rendez-vous au Centre culturel, le mardi 23 avril de 13h30 à 17h00. Infos et inscriptions : 04 377 97 79 - [famille@soumagne.be](mailto:famille@soumagne.be)

### Ateliers Mobitic

Venez apprendre à utiliser votre smartphone, leurs applications les plus populaires, ainsi que les moyens de communication qu'ils peuvent vous offrir afin de rester en contact avec vos proches ! Les ateliers se déroulent en deux parties (vous n'êtes pas obligés de vous inscrire aux deux), le matin de 9h30 à 12h00 et l'après-midi de 13h à 15h30. N'oubliez pas d'emporter votre smartphone personnel avec vous.

#### Mardi 16/04

**Matin :**  
Organiser une sortie

**Après-midi :**  
Retoucher les photos

#### Mardi 21/05

**Matin :**  
Utiliser une tablette ou un smartphone

**Après-midi :**  
Cloud

#### Mardi 18/06

**Matin :**  
Détecter la fraude et éviter les dangers du net

**Après-midi :**  
QR code

Lieu : CPAS, rue de la Siroperie. Renseignements et inscriptions  
T. 04 377 97 79 – [famille@soumagne.be](mailto:famille@soumagne.be)

### Sorties au théâtre du Trianon

Vous aimez le théâtre ? Les comédies en wallon ? Alors cette information va vous intéresser ! Nous reprenons l'organisation de plusieurs sorties par an au théâtre du Trianon à Liège, avec un transport en car organisé depuis la commune.

### Voyage à la mer et excursions

Dans le courant de l'année, nous organiserons également un voyage à la mer du nord pour nos aînés « autonomes » ainsi que 2 excursions accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A l'heure de boucler ce SOUMAG, nous ne pouvons pas vous donner d'informations supplémentaires. Par contre quand vous l'aurez dans les mains, sûrement ! N'hésitez pas à prendre contact avec le service de la famille pour tout renseignement.

### Rencontre au Plan de Cohésion Sociale

Le PCS vous accueillera le **22 mars à 18h30** pour un moment de présentation et de rencontres. L'occasion de mieux découvrir les activités et projets mis en place et de vous présenter les partenaires ainsi que des citoyens actifs qui participent aux développements d'activités. Petit rappel, le PCS a pour objectif de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives pour que chacun puisse vivre dignement. Toutes ces activités sont organisées « Au 54 », rue de l'Égalité 54. N'hésitez pas à pousser

la porte des lieux quand vous voyez de la lumière et de venir à leur rencontre ! Outre ces différentes activités, un potager collectif « de la graine à l'assiette » est situé dans les bacs potagers devant le CPAS. Vous avez envie d'apprendre à cultiver la terre dans la convivialité, la rencontre et le partage ? Alors, rejoignez-nous !

#### Informations et inscriptions

T. 04 345 91 48 ou 0455 14 25 90  
[pcs@cpasdesoumagne.be](mailto:pcs@cpasdesoumagne.be)



# UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ LOCALE ET SOCIALE POUR VOS PROJETS SUR MESURE !



- > Bois
- > Métal
- > Conditionnement
- > Mise à disposition de personnel



**LES atelier  
GAILLETES**  
La Solution Adaptée

Route de Maestricht 43 · B-4651 Battice  
+32 (0)87 69 33 80 · [www.lesgaillettes.be](http://www.lesgaillettes.be)

SOUMAGNE SHOPPING VOUS PROPOSE

# BLIND TEST

A PARTIR DE 19H30

**Entrée 10€**

**SAMEDI 16 MARS 2024** | **DOMAINE DU BAS BOIS SOUMAGNE**

EQUIPE DE 8 PERSONNES MAX  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
[SOUMAGNESHOPPING@GMAIL.COM](mailto:SOUMAGNESHOPPING@GMAIL.COM)

**Thème Use les Couleurs**

# SOIREE DANSANTE

DES 21H30

## DJ POUSSIN

RESTAURATION A PETITS PRIX

EDITEUR RESPONSABLE : ASBL SOUMAGNE SHOPPING - RUE DE REUSEUX, 106 A SOUMAGNE



## JCR Motorhome

Location et vente  
de Motorhomes Premium

📍 Rue du Château d'eau, 2a  
4633 Soumagne (Melen)  
☎ Tél. 087 31 76 12  
✉ [vacances@jcrmotorhome.be](mailto:vacances@jcrmotorhome.be)  
🌐 [www.jcrmotorhome.be](http://www.jcrmotorhome.be)



JCR Motorhome, c'est aussi un service entretien / réparation pour la mécanique et la cellule de votre camping-car.

Nous assurons également la pose d'accessoires en tout genre : antenne satellite, attache remorque, porte vélo, caméra de recul, store extérieur etc...

Contactez-nous pour un devis personnalisé !

Vous êtes tentés par la découverte de nouveaux horizons en camping-car ou caravane mais ... êtes novices dans le secteur ?

Soyez rassurés !  
Outre la mise à disposition de véhicules, nous vous conseillons sur les destinations propices et vous accompagnons dans l'utilisation des véhicules pour que vos vacances se déroulent au mieux !

**Contactez-nous  
pour une offre personnalisée !**

**+ de 25 véhicules à votre disposition !**



**LE PLUS GRAND CHOIX ET LES CONSEILS POUR DES VOYAGES DE RÊVE...**

Création et aménagement  
de vos espaces verts,  
terrasses bois et pierre,  
clôtures, portails, plantations,  
abords piscines et autres.

# JARDIMAT



**JARDIMAT S.A.**

+32 496/27.74.86

jean-michel@jardimat.be

Nandrin

www.jardimat.be - 

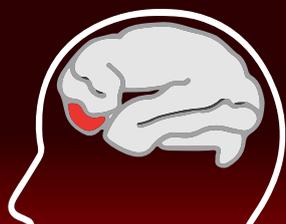
## Cécile Douterlot

Pédicure spécialisée  
A domicile

*Soins complets et soignés. Ongles incarnés,  
oeil de perdrix, cors, callosités, crevasses, ...  
Matériel professionnel et hygiène garantie*



Sur RDV ☎ 0496 84 64 84



## OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

*ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE*

**INFORMER**

Expliquer les symptômes  
et les traitements

**SOUTENIR**

Les patients et leurs proches

**RASSEMBLER**

Pour agir ensemble



**OUCH-BELGIUM.BE**



## MISE À L'HONNEUR DE NOS PENSIONNÉS ET DÉCORÉS

Comme c'est de tradition chaque début d'année, les autorités communales ont eu à coeur de fêter les agents communaux et du CPAS qui ont été pensionnés l'année dernière mais également ceux qui se sont vus décerner des décorations du travail qui récompensent les années de travail.

Merci à eux pour leur investissement quotidien au service des citoyens.



### Assemblées citoyennes

Depuis le début de cette année, le Collège communal part à nouveau à la rencontre des citoyens en organisant des assemblées citoyennes dans tous les villages. Les citoyens auront ainsi l'occasion de découvrir les dernières avancées dans leur quartier et de partager leurs préoccupations quotidiennes avec les mandataires communaux.

Après Soumagne-Haut en janvier et Melen en février, les prochaines assemblées se tiendront à Micheroux, Ayeneux, Cerexhe-Heuseux et Soumagne-Vallée. Bloquez déjà les dates dans vos agendas !

**Micheroux**  
21 mars à 20h00  
Ecole communale  
Rue Paul d'Andrimont 119

**Ayeneux**  
25 avril à 20h00  
Ecole communale  
Chaussée de Wégimont 352

**Cerexhe-Heuseux**  
16 mai à 20h00  
Salle au Bienvenu  
Rue du Centenaire 41

**Soumagne-Vallée**  
28 mai à 20h00  
Centre culturel  
Rue Pierre Curie 36A

## SED'ES : PROJET HUMANITAIRE



pour « SEmeurs D'ESpoir », c'est à l'origine une association humanitaire, composée de bénévoles, créée au Cameroun par deux prêtres issus du village de Manengolé, Yves KEUMENI NGOUNOU, le curé de notre paroisse, et Modeste DIGWOU.

C'est après le témoignage du Père Yves, que plusieurs citoyens ont décidé de porter sur les fonds baptismaux l'antenne locale du SED'ES de Soumagne.

### Leur action

Venir en aide à la détresse morale d'une jeunesse peu scolarisée et/ou en chômage dans un village rural qui a mal supporté la crise économique.



Le terrain où va s'élever le centre de formation

- Leur idée : donner à ces jeunes les outils leur permettant de créer ou obtenir un emploi.
- Leur projet : construire, équiper et faire fonctionner à Manengolé un centre de formation dans des domaines tels que la couture, l'informatique, la coiffure, l'élevage, ...

### Leurs objectifs

Après avoir acquis un terrain de 700m<sup>2</sup>, obtenu le permis de bâtir et récolté les fonds nécessaires à la réalisation des fondations, l'ASBL organisera cette année plusieurs événements afin de récolter l'argent pour monter les murs du bâtiments.



Esquisse de la façade principale du futur bâtiment

- Opération « vente de gaufres » de mi-février à mi-mars
- Dîner camerounais le 2 juin
- Vous pouvez également effectuer un don sur le compte BE53 6512 1512 1653

Suivez SED'ES sur sa page Facebook

Des questions ? Des propositions ?

Envoyez un mail à [sedes.cameroun@gmail.com](mailto:sedes.cameroun@gmail.com)



# ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN



## Vote des jeunes (16 et 17 ans)

Le gouvernement fédéral en avait fait son cheval de bataille : il voulait faire de la Belgique le 4<sup>e</sup> Etat européen à offrir aux jeunes de 16 et 17 ans le droit de voter lors des prochaines élections européennes qui seront organisées le 9 juin. Les mineurs belges seront d'office inscrits sur la liste des électeurs. Ils recevront donc une convocation électorale au même titre que les électeurs majeurs. En Belgique, cela concerne environ 300.000 jeunes. Cependant, pour les 16-17 ans, le vote ne sera pas obligatoire, ils pourront choisir d'exercer ou non leur droit de vote. Il n'y aura pas de sanctions ni de poursuites si un jeune ne vote pas.

Les jeunes concernés par cette nouveauté devraient recevoir dans les prochaines semaines un courrier explicatif et une campagne d'information sera mise en route pour les sensibiliser à l'importance du droit de vote. Par contre, en ce qui concerne les mineurs européens, ils devront s'inscrire sur la liste des électeurs de la commune avant le 31 mars via le formulaire C/1 en ligne via [www.inscription.elections.fgov.be](http://www.inscription.elections.fgov.be) ou en vous rendant au service population.

**Même s'ils s'inscrivent, le vote reste facultatif pour ces jeunes Européens.**

## Vote des citoyens européens (+ 18 ans)

Si vous êtes un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le Parlement européen et voter pour des candidats sur des listes belges. Dans ce cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs de votre commune doit s'effectuer au plus tard le 31 mars. Pour ce faire, vous devez compléter le formulaire C/1 en ligne via [www.inscription.elections.fgov.be](http://www.inscription.elections.fgov.be) ou vous rendre à l'administration communale. Une fois inscrit, le vote devient obligatoire.

Si vous avez déjà introduit une demande d'inscription sur la liste des électeurs pour les élections européennes dans le passé et que vous avez été agréé comme électeur à l'époque, vous ne devez plus introduire de nouvelle demande.

Votre inscription sur la liste des électeurs est conservée et reste valable pour toutes les élections européennes à venir.

Infos : service des élections  
T. 04 377 97 97 - [elections@soumagne.be](mailto:elections@soumagne.be)

## Conseil communal des enfants : nouvelles prestations de serment

Héloïse, Alix, Athénais, Martin, Ernesto, Bastien, Valérian et Fabio sont les 8 nouveaux conseillers qui ont prêté serment fin novembre entre les mains du bourgmestre, Benjamin HOUET et de l'échevine de

l'Etat civil, Véronique DELMAL. Ils sont à présent 21 conseillers, débordant d'idées et de projets à mettre en œuvre durant les deux années de leur mandat.





Cette année encore, nous organiserons les plaines de vacances « Souma'kids » du 8 juillet au 23 août. Celles-ci sont ouvertes aux enfants domiciliés sur la commune de Soumagne ou qui fréquentent une des écoles de l'entité. Les enfants sont répartis sur deux sites différents : l'école communale de Micheroux Keyeux pour les enfants de 2,5 à 5 ans et le domaine du Bas-bois pour les enfants de 6 à 12 ans (âge au 05/07/2024).

Les inscriptions se font via un formulaire en ligne qui se trouve sur notre site [www.soumagne.be](http://www.soumagne.be). Les inscriptions débuteront le 13 mai à 18h00 exactement (attention le nombre de places est limité et le nombre de semaines par enfant aussi).

Une contribution de 25 euros par semaine et par enfant est demandée aux parents (20 euros à partir du 3<sup>e</sup> enfant). L'inscription se fait par semaine complète au prorata du nombre de jours non fériés que comporte la semaine.

Pour les parents éprouvant des difficultés financières empêchant d'inscrire leurs enfants à Souma'kids, il est possible de contacter le service jeunesse afin de trouver une solution.

Renseignements et inscription obligatoire  
Service de la jeunesse  
T. 04 377 97 79 - [jeunesse@soumagne.be](mailto:jeunesse@soumagne.be)



## Le mystère des Cloches de Pâques - 24/03

Cette année, les cloches de Pâques sont bien embêtées... Quelqu'un leur a lancé un sort ! Elles ne peuvent pas décoller afin de distribuer leurs délicieux œufs... Pourras-tu trouver le coupable de cette malédiction et briser le sort ? Une enquête gourmande t'attend ce dimanche 24 mars après-midi ! Jeu de piste et grande chasse aux œufs organisés par le service de la jeunesse et par le conseil des Jeunes.

Cette activité est réservée aux enfants de moins de 12 ans qui habitent la commune ou en fréquentent une école et ils doivent être accompagnés d'un adulte.



Inscriptions à partir du 4 mars 18h00 :



## « Été solidaire, je suis partenaire »

Il s'agit d'un programme de jobs d'étudiants, durant les mois de juillet et d'août qui s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans qui habitent la commune.

Cette démarche, soutenue par la Région Wallonne, vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées. Cela fait maintenant plusieurs années que notre commune participe à cette action et ce sera encore le cas cette année, sous réserve de la poursuite du projet par la Région Wallonne.

Les candidatures motivées (CV + lettre de motivation + disponibilités) sont à envoyer pour le 5 avril au plus tard au service des Ressources humaines : [rh@soumagne.be](mailto:rh@soumagne.be)

Renseignements : service de la jeunesse  
T. 04 377 98 07 - [jeunesse@soumagne.be](mailto:jeunesse@soumagne.be)



## 07/03 | LE TROISIÈME LIEU

**CULTURE** | Bibliothèque  
Rue Louis Pasteur 65 - 13h00

## 20/03 | GAME OUVERT ET CLUB D'ÉCHECS

**DIVERTISSEMENT** | Centre culturel  
Rue Pierre Curie 36A - 19h30

## 21/03 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À MICHEROUX

**CITOYENNETÉ** | Ecole communale  
Rue Paul d'Andrimont 119 - 20h00

## 22/03 | RENCONTRE AU PCS

**SOCIAL** | Local du PCS  
Rue de l'Égalité 54 - 19h00

## 24/03 | LE MYSTÈRE DES CLOCHES DE PÂQUES

**JEUNESSE** | Domaine de Wégimont  
Après-midi

## 30/03 | L'HEURE DU CONTE

**JEUNESSE** | Bibliothèque  
Rue Louis Pasteur 65 - 10h00

## 04/04 | LE TROISIÈME LIEU

**CULTURE** | Bibliothèque  
Rue Louis Pasteur 65 - 13h00

## 08/04 | BIBLIOPAPOTTE

**ENFANCE** | Crèche  
Rue Borgivaux 8A - 9h30

## 16/04 | ATELIERS MOBITIC

**FORMATION** | CPAS  
Rue de la Siroperie - 9h30 et 13h00

## 17/04 | GAME OUVERT ET CLUB D'ÉCHECS

**DIVERTISSEMENT** | Centre culturel  
Rue Pierre Curie 36A - 19h30

## 20/04 | GALA DES ARTS MARTIAUX

**SPORT** | Centre sportif  
Place de la Gare 1

## 23/04 | JOURNÉE DE PRÉVENTION POUR LES SENIORS

**CONFÉRENCES** | Centre culturel  
Rue Pierre Curie 36A - 13h30

## 25/04 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À AYENEUX

**CITOYENNETÉ** | Ecole communale  
Chaussée de Wégimont 352 - 20h00

## 13/05 | BIBLIOPAPOTTE

**ENFANCE** | Crèche  
Rue Borgivaux 8A - 9h30

## 15/05 | GAME OUVERT ET CLUB D'ÉCHECS

**DIVERTISSEMENT** | Centre culturel  
Rue Pierre Curie 36A - 19h30

## 16/05 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À CEREXHE-HEUSEUX

**CITOYENNETÉ** | Salle le Bienvenu  
Rue du Centenaire 41 - 20h00

## 21/05 | ATELIERS MOBITIC

**FORMATION** | CPAS  
Rue de la Siroperie - 9h30 et 13h00

## 26/05 | BALADE DE L'ÉCHEVINE

**TOURISME** | Salle de Melen  
Rue de l'Enseignement 2 - 9h30

## 28/05 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À SOUMAGNE-VALLÉE

**CITOYENNETÉ** | Centre culturel  
Rue Pierre Curie 36A - 20h00

Retrouvez tous ces événements sur  
[www.soumagne.be](http://www.soumagne.be)

## MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38  
à 4630 Soumagne  
T. 04 377 97 97 - Fax : 04 377 97 01  
[commune@soumagne.be](mailto:commune@soumagne.be)  
[www.soumagne.be](http://www.soumagne.be)

### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

### Service de la population

Permanence le samedi de 9h00 à 11h30

### Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors  
des heures d'ouverture

### Service de l'urbanisme

Fermé le mercredi matin

Horaires détaillés par services  
sur [soumagne.be](http://soumagne.be).

### Fermetures

1<sup>er</sup> avril (Lundi de Pâques)

1<sup>er</sup> (Fête du Travail), 8 (Fête de la Victoire),

9 (Ascension) et 20 (Pentecôte) mai

## COLLÈGE COMMUNAL

### Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54

[benjamin.houet@soumagne.be](mailto:benjamin.houet@soumagne.be)

### Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement éco-  
nomique, emploi, ...

M. 0494 29 81 72

[peter.bragard@soumagne.be](mailto:peter.bragard@soumagne.be)

### Jean-Michel HAESVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité,  
citoyenneté et gestion participative, ...

[jean-michel.haesevoets@soumagne.be](mailto:jean-michel.haesevoets@soumagne.be)

### Véronique DELMAL, échevine

Enseignement, officier de l'état civil, ...

[veronique.delmal@soumagne.be](mailto:veronique.delmal@soumagne.be)

### Yves TRILLET, échevin

Sport, jeunesse, culture,

NTIC et Smart City, ...

[yves.trillet@soumagne.be](mailto:yves.trillet@soumagne.be)

### Anne-Christine GODFIRNON, échevine

Travaux, environnement et agriculture,  
tourisme, ...

T. 04 377 97 57

[anne-christine.godfirnon@soumagne.be](mailto:anne-christine.godfirnon@soumagne.be)

### Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille,  
cohésion sociale, logement, ...

M. 0495 18 74 57

[marielle.thomassin@soumagne.be](mailto:marielle.thomassin@soumagne.be)

## Commémoration du 8 mai

Nous vous invitons à prendre part à la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale, le mercredi 8 mai (hommage aux différents monuments).



# JOSKIN

La Boutique

Passion pour l'agriculture



Des centaines de vêtements, accessoires et jouets qui raviront petits et grands !

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30 | Rue de Wergifosse 39, 4630 Soumagne | [www.joskin.com/shop](http://www.joskin.com/shop)    

## Aménagement extérieur



- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement

Soumagne - H 0498 494 269 - [www.cmparcsjardins.be](http://www.cmparcsjardins.be)



## La Passerinette

RÉSIDENCE DE VIE



Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne

04 377 43 92 - [direction@passerinette.be](mailto:direction@passerinette.be)

[www.korian.be](http://www.korian.be)

La Résidence la Passerinette offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir !



# AGONAY

ANDRE CARROSSERIE S.A.

RÉPARATION TOUTES MARQUES

Rue Campagne 117  
4630 Micheroux (Soumagne)

Tél. 04 377 12 91

Gsm 0477 33 56 69

Fax 04 377 31 76

Email [carrosserie-gonay@skynet.be](mailto:carrosserie-gonay@skynet.be)

[www.carrosserie-gonay.be](http://www.carrosserie-gonay.be)

**NAJA** : Appareil piloté par ordinateur permettant le contrôle des véhicules avec une précision inégalée

Agréée par les assurances  
Réparation de pare-brise

EUROGARANT  
Garantie / Waarborg  
Erk. nr. / N° d'agr.  
**167**  
AIRC



Des funérailles dignes à prix raisonnables



**REMACLE**  
Funérailles

Tél. 04 387 46 21

[www.funeraillesremacle.be](http://www.funeraillesremacle.be)

**Funérariums:** BLEGNY - SAIVE - SOUMAGNE - ROBERMONT

Différents types de contrats funérailles possibles selon la situation et le budget.

**Soumagne**

Rue de l'Égalité, 28

Entrée et parking également  
par la rue Puits Guillaume

**Le Garage Renier, c'est depuis 3 générations**



Un service après-vente toujours disponible pour vos **entretiens** et **réparations**  
& Désormais

Un garage proposant un large choix **d'occasions** sélectionnées et de toutes marques.

**RENIER** Des occasions sélectionnées pour durer !

Rue de la Clef, 6 • B-4633 Melen (Soumagne)  
T : 087 69 27 28 • [www.garagerenier.be](http://www.garagerenier.be) • [info@garage-renier.be](mailto:info@garage-renier.be)



Nos occasions  
de moins de 7 ans  
sont garanties 2 ans